

DEPARTEMENT DE LA SARTHE
Communauté de communes Le Gesnois Bilurien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 07 MAI 2026

Nombre de Conseillers : - En exercice : 44 - Présents : 38 - Procurations : 5
Rappel des dates : Convocation Générale : 30/04/2026 - Affichage : 30/04/2026

Le sept mai deux mille vingt six, à dix-huit heures trente, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Le Gesnois Bilurien s'est réuni en séance ordinaire à la Salle Paul Richard de Montfort le Gesnois sous la Présidence de Monsieur Anthony TRIFAUT.

Étaient présents formant la majorité des membres en exercice :

Commune	Délégué	Présent	Mandataire - date de procuration	Absent excusé
ARDENAY-SUR-MERIZE	LOUISE Benoît	X		
BOULOIRE	DAGUENET Yves	X		
	PIE Charlène	X		
	HERRAULT Anthony	X		
CONNERRÉ	HEMONNET Olivier	X		
	GALPIN Maryline	X		
	CHAPPAZ Jérôme	X		
	HUON Aurélie		Pouvoir donné à Olivier HEMONNET - 03/05/26	
COUDRECIEUX	FOULON Tony	X		
LE BREIL -SUR-MERIZE	ESNAULT Raymond	X		
	PLANCHON Anne-France	X		
LOMBRON	GODEFROY Vincent	X		
	THANNBERGER Nathalie	X		
MAISONCELLES	CRAHÉ Hervé	X		
MONTFORT-LE-GESNOIS	TRIFAUT Anthony	X		
	ROHART Marianne	X		
	FOUQUET Stéphane		Pouvoir donné à Anthony TRIFAUT - 07/05/26	
	MACÉ Mélanie		Pouvoir donné à Marianne ROHART - 07/05/26	
NUILLÉ-LE-JALAI	OZAN Claudine	X		
SAINT-CELERIN	AÏNÉ Jacky	X		
	TARANNE Pierre	X		
SAINT-CORNEILLE	PRÉ Michel		Pouvoir donné à Christelle LEVASSEUR - 07/05/26	
	LEVASSEUR Christelle	X		
SAINT-MARS-LA BRIÈRE	SURUT Jackie	X		
	TOUZEAU Elizabeth	X		
	GENDRON Christophe	X		
SAINT-MICHEL-DE-CHAVAINES	FROGER Éric	X		
	CHAUSSON Pascale	X		
SAVIGNÉ-L-EVEQUE	LE CONTE Gaël	X		
	CARRÉ Aurore	X		
	RÉTIF Olivier	X		
	BODEREAU Sandrine	X		
	MAZURELLE-FLEURY David	X		
SILLÉ-LE-PHILIPPE	DUGAST Claudia	X		
	TERTRE Charly		Pouvoir donné à Claudia DUGAST - 05/05/26	
SOULITRÉ	LEDRU Stéphane	X		
SURFONDS	DUTERTRE Alain	X		
THORIGNÉ-SUR-DUÉ	CHAILLOUX Nathalie	X		
	TANDEAU DE MARSAC Louis-Marie	X		
TORCÉ-EN-VALLÉE	DEBELLE Denis	X		
	MATHÉ Céline	X		
TRESSON	GALES Pierre	X		
VAL DE LA HUNE	BARRAIS Vincent	X		
	RAIMBAULT Patricia			X
	LAUDE Jean-Yves	X		

Madame Anne-France PLANCHON est élue secrétaire de séance.

Objet : Création des Commissions Intercommunales et nominations

Délibération n°2026-05-051

En application de l'article L. 2121-22 du CGCT, le Conseil communautaire peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres. Ces commissions peuvent donc avoir un caractère permanent (constitution en début de mandat) ou un caractère ponctuel (constitution en cours de mandat) et être composées de conseillers communautaires et de conseillers municipaux.

Suivant leur champs de compétence, ces commissions émettent des avis qui sont présentés au Conseil communautaire en amont des délibérations sur les affaires concernées.

Elles sont convoquées par le président de l'EPCI ou ses délégataires, président de droit, dans les huit jours suivant leur constitution (c'est-à-dire, dès que le dernier membre est désigné) ou à plus bref délai sur la demande de la majorité des membres qui les composent. Dans cette première réunion, les commissions désignent un vice-président qui peut les convoquer et les présider si le président est absent ou empêché.

L'organe délibérant doit s'efforcer de rechercher la pondération qui reflète le plus fidèlement la composition politique de l'assemblée, chacune des tendances représentées en son sein devant disposer au moins d'un représentant (CE, 26 septembre 2012, communes de Martigues, n° 345568).

L'article L 5211-40-1 du CGCT prévoit, en outre, qu'en cas d'empêchement/absence d'un membre d'une commission intercommunale (élu communautaire ou municipal), son remplacement temporaire (pour une réunion) peut être effectué par un conseiller municipal de sa commune, désigné préalablement par le maire. Le maire doit veiller lors de sa désignation à respecter le principe de la représentation proportionnelle.

Par ailleurs, les élus municipaux suppléant le maire (les adjoints) ou ayant reçu délégation (les conseillers délégués) non membres d'une commission (et qui ne sont pas désignés comme remplaçants) peuvent assister aux séances sans participer au vote.

Le président propose de désigner au maximum 21 membres représentants chaque commune dans les commissions suivantes :

- ◆ Finances, Ressources Humaines et services communs
- ◆ Aménagement du territoire et Mobilités
- ◆ Petite Enfance, Enfance et Jeunesse
- ◆ Culture et Animation de la Vie Sociale
- ◆ Tourisme et Équipements communautaires
- ◆ Développement Économique
- ◆ Identité Territoriale et Numérique
- ◆ Environnement

Le Conseil communautaire,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2121-22 et L 5211-40-1,
Entendu le rapport de Monsieur Le Président,

Après en avoir délibéré décide à l'unanimité,

Article 1er : de fixer le nombre de membres, de toutes les commissions à maximum 21 membres, conseillers municipaux et/ou conseillers communautaires confondus ;

Article 2 : de procéder à la désignation des membres des commissions permanentes au scrutin public :

Sont déclarés élus, au scrutin public :

– **1ère commission - Finances, Ressources Humaines et services communs**

MONTFORT LE GESNOIS	Anthony TRIFAUT
TORCÉ EN VALLÉE	Céline MATHÉ
LE BREIL SUR MÉRIZE	Anne-France PLANCHON
VAL DE LA HUNE	Vincent BARRAIS
SOULITRÉ	Stéphane LEDRU
SAVIGNÉ L'ÉVÊQUE	Sandrine BODEREAU
LOMBRON	Vincent GODEFROY
SAINT CORNEILLE	Christelle LEVASSEUR
NUILLÉ LE JALAI	Claudine OZAN
COUDRECIEUX	Tony FOULON
SAINT MARS LA BRIÈRE	Christophe GENDRON
SILLÉ LE PHILIPPE	Claudia DUGAST
THORIGNÉ SUR DUÉ	Nathalie CHAILLOUX
TRESSON	Pierre GALES
BOULOIRE	Anthony HERRAULT
LOMBRON	Julien CHEDHOMME
SURFONDS	Xavier CHAMPION
CONNERRÉ	Maryline GALPIN
SAINT MICHEL DE CHAVAINES	Eric FROGER
SAINT CÉLÉRIN	Jacky AÎNÉ

- 2ème commission - Aménagement du Territoire et Mobilités

SAINT MARS LA BRIÈRE	Jackie SURUT
COUDRECIEUX	Tony FOULON
ARDENAY SUR MÉRIZE	Benoît LOUISE
SAVIGNÉ L'ÉVÊQUE	Gaël LE CONTE
SOULITRÉ	Stéphane LEDRU
SAINT CORNEILLE	Michel PRÉ
NUILLÉ LE JALAI	Claudine OZAN
SILLÉ LE PHILIPPE	Charly TERTRE
TORCÉ EN VALLÉE	Céline MATHÉ
BOULOIRE	Yves DAGUENET
CONNERRÉ	Olivier HEMONNET
VAL DE LA HUNE	Vincent BARRAIS
SAINT MICHEL DE CHAVAINES	Eric FROGER
SAINT MARS LA BRIÈRE	Jean-Claude CHESNEAU
SILLÉ LE PHILIPPE	Thierry FERNANDO
THORIGNÉ SUR DUÉ	Laurent PETIT
LOMBRON	Michel MENAGER
LE BREIL SUR MÉRIZE	Didier DANGEUL
TRESSON	Amélie AHIER
SURFONDS	Florence TUYTTEN
CONNERRÉ	Stéphane FOURNIER

– 3ème commission - Petite-Enfance, Enfance et Jeunesse

LE BREIL SUR MÉRIZE	Anne-France PLANCHON
SILLÉ LE PHILIPPE	Claudia DUGAST
SOULITRÉ	Mélanie RAPICAULT
LOMBRON	Vincent GODEFROY
NUILLÉ LE JALAI	Claudine OZAN
SAVIGNÉ L'ÉVÊQUE	David MAZURELLE
ARDENAY SUR MÉRIZE	Lydie LAROCHELLE
MONTFORT LE GESNOIS	Marianne ROHART
BOULOIRE	Charlène PIE
SAINT MICHEL DE CHAVAINES	Pascale CHAUSSON
TORCÉ EN VALLÉE	Denis DEBELLE
TRESSON	Amélie AHIER
MONTFORT LE GESNOIS	Mélanie MACÉ
CONNERRÉ	Aurélie HUON
THORIGNÉ SUR DUÉ	Ségolène TRAVERS
SAINT CORNEILLE	Malika PLANCHE
SAINT MARS LA BRIÈRE	Manuel GUIET GOMEZ
VAL DE LA HUNE	Jean-François LE BIHAN
SURFONDS	Aline HERRAULT
SAINT CÉLÉRIN	Heidi GALLOU
COUDRECIEUX	Marina CARLIER

– 4ème commission - Culture et Animation de la Vie Sociale

NUILLÉ LE JALAI	Claudine OZAN
VAL DE LA HUNE	Patricia RAIMBAULT
SAVIGNÉ L'ÉVÊQUE	Aurore CARRÉ
SAINT CORNEILLE	Fabien POIRRIER
LOMBRON	Nathalie THANNBERGER
COUDRECIEUX	Tony FOULON
TORCÉ EN VALLÉE	Denis DEBELLE
TRESSON	Amélie AHIER
SURFONDS	Emmanuelle CRINIER
BOULOIRE	Charlène PIE
SAVIGNÉ L'ÉVÊQUE	Sandrine BODEREAU
LE BREIL SUR MÉRIZE	Damien LARDON
THORIGNÉ SUR DUÉ	Louis Marie TANDEAU DE MARSAC
ST MICHEL DE CHAVAINES	Pascale CHAUSSON
MAISONCELLES	Hervé CHAHÉ
SOULITRÉ	Paméla ESNAULT
BOULOIRE	Géraldine BUISARD
SAINT MARS LA BRIÈRE	Antonin GUITTET
MONTFORT LE GESNOIS	Didier DREUX
CONNERRÉ	Laurence VEAU
SILLÉ LE PHILIPPE	Christelle FERNANDO

– 5ème commission - Tourisme et Équipements communautaires

CONNERRÉ	Olivier HEMONNET
SAINT CORNEILLE	Michel PRÉ
LE BREIL SUR MÉRIZE	Raymond ESNAULT
COUDRECIEUX	Tony FOULON
THORIGNÉ SUR DUÉ	Louis Marie TANDEAU DE MARSAC
MONTFORT LE GESNOIS	Stéphane FOUQUET
TORCÉ EN VALLÉE	Céline MATHÉ
SURFONDS	Alain DUTERTRE
SAVIGNÉ L'ÉVÊQUE	Gaël LE CONTE
BOULOIRE	Anthony HERAULT
ARDENAY SUR MÉRIZE	Benoît LOUISE
LOMBRON	Vincent GODEFROY
SOULITRÉ	Denis CLEMENT
LOMBRON	Thierry LEFEUVRE
SAINT MARS LA BRIÈRE	Antoine GASNIER
TRESSON	Philippe NEDELEC
BOULOIRE	Sylvère GIRAULT
CONNERRÉ	Patrice BENOIST

– 6ème commission - Développement Économique

LOMBRON	Vincent GODEFROY
THORIGNÉ SUR DUÉ	Nathalie CHAILLOUX
SAVIGNÉ L'ÉVÊQUE	Gaël LE CONTE
SOULITRÉ	Stéphane LEDRU
VAL DE LA HUNE	Vincent BARRAIS
SAINT CORNEILLE	Michel PRÉ
NUILLÉ LE JALAI	Claudine OZAN
SURFONDS	Alain DUTERTRE
LE BREIL SUR MÉRIZE	Raymond ESNAULT
COUDRECIEUX	Tony FOULON
SAINT CORNEILLE	Christelle LEVASSEUR
CONNERRÉ	Jérôme CHAPPAZ
TORCÉ EN VALLÉE	Céline MATHÉ
BOULOIRE	Yves DAGUENET
BOULOIRE	Anthony HERRAULT
LE BREIL SUR MÉRIZE	Franck PLAIS
TRESSON	Philippe NEDELEC
SAVIGNÉ L'ÉVÊQUE	Stéphane LEMARCHAND
CONNERRÉ	Olivier HEMONNET
SAINT MICHEL DE CHAVAINES	Eric FROGER
SAINT MARS LA BRIÈRE	Jackie SURUT

- 7ème commission - Identité Territoriale et Numérique

SOULITRÉ	Stéphane LEDRU
VAL DE LA HUNE	Vincent BARRAIS
SAINT CORNEILLE	Christelle LEVASSEUR
SAINT MARS LA BRIÈRE	Christophe GENDRON
TRESSON	Pierre GALES
NUILLE LE JALAI	Claudine OYAN
SAVIGNE L'EVEQUE	Olivier RETIF
CONNERRÉ	Jerome CHAPPAZ
BOULOIRE	Anthony HERRAULT
LOMBRON	Michel MENAGER
MONTFORT LE GESNOIS	Bruno SCHADECK
SILLÉ LE PHILIPPE	Jérôme CARRE
TORCÉ EN VALLÉE	Thierry LECOSSIER
LOMBRON	Jacquet Rodrigue
LE BREIL SUR MÉRIZE	Mikaëla VAILLANT
SURFONDS	Cyril SECHET
BOULOIRE	Angélique LESOURD
TRESSON	Lucie GRUAU

– 8ème commission - Environnement

SAVIGNÉ L'ÉVÊQUE	Olivier RÉTIF
SAINT MICHEL DE CHAVAINES	Eric FROGER
COUDRECIEUX	Tony FOULON
TORCÉ EN VALLÉE	Denis DEBELLE
SILLÉ LE PHILIPPE	Charly TERTRE
SURFONDS	Alain DUTERTRE
TRESSON	Pierre GALES
SAINT MARS LA BRIÈRE	Elizabeth TOUZEAU
SAINT CÉLÉRIN	Pierre TARANNE
LE BREIL SUR MÉRIZE	Raymond ESNAULT
VAL DE LA HUNE	Jean Yves LAUDE
SILLÉ LE PHILIPPE	Thierry FERNANDO
LE BREIL SUR MÉRIZE	Sandrine FOUGERAY
BOULOIRE	Jérôme PORTE
SAINT CORNEILLE	Martine EVRARD
SOULITRÉ	Denis CLEMENT
LOMBRON	Michel MENAGER
NUILLÉ LE JALAIS	Roland TELLIER
CONNERRÉ	Frédéric RICHARD

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil communautaire,

Le Président,
Anthony TRIFAUT



The image shows a blue ink signature of Anthony Trifaut over a circular official stamp. The stamp contains the text: 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ÎLE GLORIETTE', 'LE PRÉSIDENT', 'FRANCIS DES SITTELLES', '44500 MONTFORT LE GESNOIS', and 'COM. 100'. There is also a small star symbol at the bottom of the stamp.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération, et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6 allée de l'Île Gloriette - 44 041 NANTES dans un délai de deux mois à compter de la présente date de publication.
La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyen accessible à partir du site www.telerecours.fr.